

Le projet FADIO et l'avenir de la formation à distance

Huit commissions scolaires, cinq cégeps, deux instituts et une université : le partenariat à l'origine de FADIO (Formation À Distance InterOrdres) apparaît comme une initiative louable au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, deux régions touchées depuis des années par une baisse démographique¹ et où l'on annonce 30 000 postes à combler d'ici 2015. Mais l'importance des montants projetés, la difficulté à bien encadrer les formations, annoncées très diversifiées, et les conséquences appréhendées sur l'enseignement collégial nous invitent à suivre avec beaucoup d'attention le développement du projet, à plus forte raison à l'aube des prochaines négociations.

Denis Paradis et Christian Tremblay
Membres de l'exécutif du Syndicat des enseignantes et enseignants du cégep de Rivière-du-Loup

Si toutes les visées du projet FADIO se concrétisent, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine deviendront d'ici cinq ans des modèles de revitalisation économique et les leaders québécois dans le domaine de la formation à distance. À l'heure où les défis se multiplient dans ces régions – baisse de fréquentation des institutions d'enseignement, besoin d'une main-d'œuvre qualifiée en entreprise, marché du travail en pleine transformation – la mise en commun des ressources de l'ensemble des institutions d'enseignement de cet immense territoire à faible densité démographique promet.

Des objectifs ambitieux

Les artisans du projet affirment que FADIO s'intéresse d'abord à des clientèles éparpillées ayant des besoins particuliers qui, de toute façon, ne se seraient pas déplacées pour suivre une formation. Ainsi, il serait possible de regrouper des employés de différentes entreprises, éloignés les uns des autres, pour leur offrir une formation de mise à niveau ou spécialisée dans leur domaine. Toutefois, l'inventaire des nombreux cours proposés sur le site Internet du projet² suggère que FADIO cible un spectre beaucoup plus étendu de candidats aux diverses formations.

FADIO se veut aussi une communauté de pratique qui permet l'échange d'une expertise « technopédagogique » afin que l'enseignement à distance profite d'une technologie performante et de stratégies pédagogiques novatrices. Chaque partenaire fournit donc l'équivalent d'une demi-journée par semaine au projet en rendant disponibles deux ressources humaines, l'une en pédagogie, l'autre en soutien technique.

À la lumière des précédentes informations, on comprend pourquoi la Table interordres d'éducation du Bas-Saint-Laurent (TIO BSL) et la Table Éducation, Formation, Emploi de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (TÉFE GÎM) chiffreraient les investissements du projet FADIO à quelques millions\$ entre 2012 et 2015 (*Plan d'action*, version mai 2012). Il s'agit d'un montant important pour des institutions d'enseignement éprouvées par les difficultés de financement que l'on connaît.

Quelles conséquences appréhender pour l'enseignement collégial ?

Si les perspectives d'emploi et formation dans les deux régions touchées donnent un sens au projet FADIO, bien des questions demeurent quant à l'intérêt véritable des travailleurs expérimentés ou des personnes en recherche d'emploi pour les formations offertes. Il est vrai, toutefois, qu'on peut difficilement reprocher aux initiateurs du projet de rester les bras croisés devant les défis annoncés.

Mais d'autres préoccupations découlent de cet aspect imprécis du projet et nous appellent à beaucoup de vigilance syndicale. Notre première inquiétude concerne la tâche de l'enseignant.

Impact sur la tâche

L'un des problèmes bien documenté de la formation à distance s'avère le taux d'abandon élevé des étudiants, parfois catastrophique dans le cas d'étudiants peu motivés ou ayant connu des échecs par le passé, ce qui risque d'être le cas de la première clientèle visée par FADIO : personnes sans emploi et travailleurs spécialisés expérimentés. Les travaux des chercheurs Karsenti, Poellhuber et Chomienne³ affirment que le tutorat individuel s'avère la mesure la plus efficace pour contrer l'abandon. Mais de l'avis même des chercheurs, le tutorat individuel exige un suivi serré des participants par l'enseignant, en multipliant les échanges et les rétroactions, donc beaucoup d'investissement en temps de sa part. Comme suggérée par la FEC-CSQ, la limitation à quinze étudiants par groupe pour les formations à distance favoriserait un encadrement adéquat et faciliterait, si besoin est, le tutorat individuel.

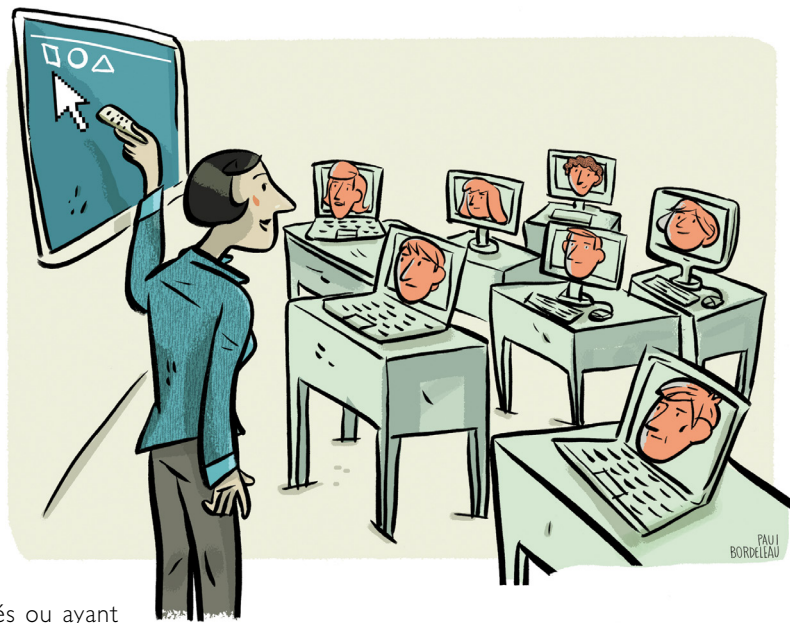
D'autres exigences d'encadrement sont aussi à prendre en compte telles que la surveillance d'examens, l'assistance technique pour l'enseignant et pour l'étudiant, ainsi que l'aide disciplinaire en laboratoire, s'il y a lieu. Mais contrairement au tutorat individuel, ces derniers exemples sont discutés par les partenaires du projet, tout comme le besoin d'une formation aux enseignants pour aider au développement d'une FAD.

Impact sur l'offre de programmes

Notre deuxième inquiétude touche les conséquences pour l'offre de programmes des cégeps partenaires de FADIO.

Pour l'instant, la formation aux adultes dans les commissions scolaires et la formation continue apparaissent comme les premiers acteurs de FADIO, mais à court et moyen termes, la formation régulière sera touchée. À titre d'exemple, le cégep de Matane offre trois DEC sur le site de FADIO : Techniques de tourisme, DEC en Soins infirmiers et Techniques de comptabilité et de gestion. Ces deux derniers programmes existent aussi dans les quatre autres cégeps de la région (à l'exception de Soins infirmiers, non offert à La Pocatière).

Aura-t-on l'assurance que les étudiants inscrits à ces formations à distance n'auraient pas fréquenté un programme de DEC existant ailleurs dans la même région ? Les partenaires de FADIO rétorquent à cette crainte que des institutions extérieures à la région pourraient offrir des formations semblables et attirer cette clientèle.



Par ailleurs, du point de vue de l'application de la convention, si les cégeps se partagent l'offre de cours de programmes communs, comment déterminera-t-on la priorité entre enseignants de cégeps différents pour la distribution des cours ? La FEC-CSQ demande une implication maximale de deux établissements par groupe et l'engagement volontaire des enseignantes et enseignants concernés, ce qui est judicieux, mais on pourrait anticiper encore davantage de répercussions sur les relations de travail.

Si le projet FADIO propose des solutions encourageantes à l'égard des problèmes de clientèles au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, on voit la nécessité d'approfondir la réflexion quant aux impacts de la formation à distance sur nos conditions de travail. On vous laisse avec deux questions plus hypothétiques mais tout aussi préoccupantes : Le Groupe Collegia⁴ pourrait-il devenir la première institution d'enseignement collégial virtuelle à offrir des programmes ? Verra-t-on à court terme la direction d'un cégep rendre la survie d'un programme en difficulté conditionnelle à ce qu'une portion importante des cours du programme soit suivie en ligne et à distance par les étudiants inscrits à ce cégep ?

Bonne réflexion!



1. L'Institut de la Statistique du Québec avance que le bilan démographique du Bas-Saint-Laurent pourrait cesser d'être négatif dès 2013 et que celui de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine continue de s'améliorer : *Panorama des régions du Québec*, édition 2013.
2. <http://www.fadio.net/cours-offerts>
3. Bruno Poellhuber, Martine Chomienne et Thierry Karsenti : « L'effet du tutorat individuel sur le sentiment d'auto-efficacité et la persévérance en formation à distance », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 37, n° 3, p. 569-593, 2011.
4. Groupe Collegia est le consortium des services de formation continue du cégep de la Gaspésie et des Îles, du cégep de Matane et du cégep de Rivière-du-Loup.

Partenaires au projet FADIO

L'Université du Québec à Rimouski (UQAR), l'Institut maritime du Québec (IMQ), l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) de La Pocatière, le Cégep de la Gaspésie et des Îles, le Cégep de La Pocatière, le Cégep de Matane, le Cégep de Rimouski, le Cégep de Rivière-du-Loup, la Commission scolaire des Chic-Chocs, la Commission scolaire des Îles, la Commission scolaire des Monts-et-Marées, la Commission scolaire des Phares, la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, la Commission scolaire Eastern Shores, la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup, la Commission scolaire René-Lévesque.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



facebook.com/feccsq



@FECCSQ



fec.csq.qc.net

L'ENJEU EXPRESS
Volume 8, Numéro 2
Février 2014

Publication officielle
de la Fédération
des enseignantes
et enseignants de CEGEP
(FEC-CSQ)

Siège social :
9405, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec)
H1L 6P3
Téléphone : 514 356-8888
Télécopie : 514 354-8535
Courriel : fec@csq.qc.net
Site Web : fec.csq.qc.net

Rédacteur en chef :
Pierre Avignon
Comité de rédaction :
Pierre Girouard
Secrétariat : Caroline Simard
Design graphique :
Denis Bernard
Illustration : Paul Bordeleau

Photo : Éric Massicotte
et Jeannot Lévesque
Graphisme : Interscript inc.
Responsable de la production :
Johanne Boucher
Impression : Transcontinental
Tirage : 2 500 exemplaires
Dépôt légal : Bibliothèque
nationale du Québec

